

Pourquoi ce bilan ? Nous vous proposons un moment privilégié afin de faire le point sur différents sujets de votre quotidien autour de votre qualité de vie et de votre bien être.

Comment se déroule ce bilan ? Vous êtes reçus par un conseiller en prévention qui vous informe et vous oriente vers les services les plus adaptés (accès aux droits et aux soins, prévention santé, action sociale etc...)

Est-ce-que votre entretien est fait pour vous ? Oui, si vous êtes retraités et si vous avez répondu oui à une de ces questions.

Vous sentez - vous d'humeur triste ?

Vous avez du mal à dormir ?

Vous avez des difficultés d'accessibilité dans votre logement ?

Vous sentez vous seul (e) ?

Vous vous occupez d'un proche en perte d'autonomie ou dépendant?

Votre complémentaire santé n'est pas suffisante pour couvrir vos soins ?

OUI	NON

Si vous répondez **oui** à au moins une question, n'hésitez pas à demander un rendez vous en appelant
au 04 67 94 66 34